



## Colloque organisé par l'Adapei 92 – samedi 30 juin

Palais du Luxembourg, 15 ter rue de Vaugirard, Paris

**Intervention de Luc Gateau, Président de l'Unapei**

**Etablissements et services médico-sociaux dans la prise en charge du Handicap- Anticiper les changements**

---

Ouverture du colloque :

**Mesdames et Messieurs les sénateurs,  
Mesdames et Messieurs les présidents et  
administrateurs,  
Mesdames et messieurs les directeurs,  
Mesdames et Messieurs,**

✓ Je remercie l'Adapei 92 d'avoir été à l'initiative de ce colloque qui nous réunit aujourd'hui en ce lieu ainsi que son président Stephen Decam pour son invitation à venir échanger sur les enjeux de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale. C'est un sujet sur lequel nous travaillons beaucoup à l'Unapei, un sujet qui interroge notre mouvement mais qui semble également interroger nos décideurs publics tant au national que dans les territoires.

- ✓ Nous allons réfléchir aujourd'hui, avec différents intervenants, venus d'horizons divers, aux enjeux et leviers des changements de pratiques qui vont découler des différentes réformes en cours dans le secteur médico-social.
  
- ✓ Au-delà du jargon médico-social, que nous connaissons bien pour nombreux d'entre vous dans cette salle, je parle bien des PAG, des GOS, de RAPT ou encore de Serafin PH... et au-delà des rapports qui s'additionnent et se superposent à divers échelons institutionnels, il est important de ne pas perdre **l'unique et seul objectif que doit servir la transformation de l'offre médico-sociale** : celui de répondre aux évolutions de la société, aux évolutions des attentes et des désirs des personnes handicapées et de leur entourage, celui de concrétiser tous les droits reconnus par la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
  
- ✓ Pourquoi je vous parle d'attentes et de désirs et non pas de besoins des personnes handicapées ? Nous avons longtemps privilégié en France une approche protectrice de l'accompagnement des personnes handicapées. La convention de l'ONU relative

aux droits des personnes handicapées nous guide, nous impose désormais, de privilégier une approche fondée sur l'individu et son autonomie.

- ✓ Les réformes en cours du secteur médico-social doivent permettre d'aborder la situation des personnes handicapées par les droits et les libertés, quel que soit leur handicap.
- ✓ Les associations gestionnaires ainsi que tous les acteurs impliqués dans la politique publique du handicap ont donc une responsabilité forte : celui de donner la priorité à la représentation des droits des personnes en situation de handicap.
- ✓ Comment **articuler la transformation de l'offre médico-sociale avec la volonté de rendre plus inclusive notre société** ? Les personnes handicapées et leurs familles, les associations qui accompagnent les personnes handicapées, les professionnels du secteur médico-social, n'y arriveront pas seuls. Nous avons tous un rôle à jouer, à tous les niveaux. **Nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, la société inclusive ne se décrète pas, elle se construit, ensemble.**
- ✓ L'Unapei part du postulat que la société doit donner sa place à chacun, quelle que soit sa singularité et sa situation.

- ✓ Concrètement dans une société inclusive :
  - Tout enfant est scolarisé et partage des moments avec les autres élèves.
  - Toute personne a le choix de vivre où elle le souhaite et avec qui elle le souhaite.
  - Toute personne a accès à des programmes de soins et de prévention en santé.
  - Toute personne dispose de ressources suffisantes pour vivre. Le travail constituant un moyen de gagner sa vie et de développer son utilité sociale.
  
- ✓ Nous ne souhaitons pas d'une société dite inclusive qui n'en aurait que le nom, c'est-à-dire qui permette la fréquentation du milieu ordinaire sans accompagnement calibré.
  
- ✓ Changer les pratiques, changer de posture, saisir les opportunités qui nous seront laissées, nous l'espérons dans le cadre des projets d'expérimentation à venir : **nous devons collectivement nous investir socialement dans cette démarche.**
  
- ✓ **La transformation de l'offre médico-sociale a déjà commencé depuis plusieurs années mais la réalité est que les associations ont du mal à s'y**

**engager sereinement car un certain nombre de zones d'ombres persistent encore aujourd'hui**, on le sent d'autant plus à l'aube des projets d'expérimentation qui se mettent en place sur les territoires : Qu'entend-on par 100% inclusif ? qu'est-ce que cela veut vraiment dire ? Quels seront les indicateurs qui permettront d'évaluer les politiques dites inclusives ? **Où commence et s'arrête l'investissement social du gouvernement et de l'Etat français? Comment s'articulent les notions d'investissement social et de solidarité ?**

- ✓ **Car il s'agit bien quand on parle d'investissement social de faire face aux mutations à la fois de la société mais aussi de l'Etat social.** Côté Unapei, par exemple, nous connaissons bien les mutations sociales et sociétales, nos associations y sont confrontées quotidiennement : évolution des attentes des personnes que nous accompagnons, fratrie qui s'éloigne, parents qui vieillissent puis disparaissent, couples qui se séparent, précarité qui s'installe... Côté Etat social, on nous affiche pour l'instant des ambitions de politiques inclusives dont nous avons du mal à percevoir les contours.

- ✓ Il ne s'agit pas seulement de dire aux acteurs du social et du médico-social qu'ils peuvent faire mieux avec moins : la vraie question est de savoir **quelle est la responsabilité de l'Etat vis-à-vis des personnes handicapées qui sont des citoyennes comme les autres ?**
  
- ✓ Derrière les enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale se pose la question des parcours de vie des personnes handicapées et donc de manière beaucoup plus large la question de la coordination des acteurs et des politiques publiques qui doivent inscrire les personnes handicapées dans une démarche de développement social, d' « empowerment » comme on dit en anglais.
  
- ✓ C'est bien de cela dont doit traiter la « désinstitutionnalisation » : il n'est pas question de fermer tel ou tel établissement, il est question d'accompagner les personnes handicapées à 100% de leur citoyenneté. En ce sens, il est évident que les enjeux de la désinstitutionnalisation ne se situent pas uniquement au niveau du médico-social.

- ✓ A l'Unapei, nous nous sommes engagés à accompagner les transformations de la sphère sociale, à accompagner nos associations, ainsi que l'évolution des besoins et des attentes des personnes handicapées. Nos 550 associations sont des organismes vivants qui au quotidien ont toujours fait la preuve de leur capacité d'évolution, d'innovation, de créativité, et de résilience quand il le faut.
  
- ✓ Il est important que les associations sachent anticiper et participer aux diverses mutations en cours de la même manière que nos politiques publiques doivent profondément muter pour cesser de fonctionner en silo. J'espère que tous les acteurs concernés sauront prendre leur part de responsabilité. A l'Unapei, nous nous y sommes engagés.